

Image not found or type unknown



Litiges véhicule acheté à deux

Par **bellissent**, le **09/03/2010** à **19:56**

Bonjour,rnrnAchat en nov2009 dun véhicule neuf : 14800 euros (chacun ayant donné la moitié)rnrnNous sommes séparés depuis le 1er mars.rnJ'ai proposé à mon ex-ami de reprendre la voiture et de lui redonner sa part.rnIl a la carte grise à son nom et à ce titre me dit qu'il est propriétaire du véhicule, il me dit la garder et ne rien me devoir.rnQuel moyen j'ai à ma disposition afin de récupérer mon argent...?rnMerci